

## COMPRENDRE ET MAITRISER LE RISQUE CHIMIQUE (Formation de Référents)

### OBJECTIFS

- Se former afin de devenir « référent-relais risque chimique » dans son entreprise
- Acquérir des connaissances suffisantes permettant de conseiller, de relayer des informations dans son entreprise et de sensibiliser les personnes exposées
- Savoir évaluer et gérer les risques lors de la manipulation et du stockage des agents chimiques

### PARTICIPANTS et PRE-REQUIS

Salariés d'entreprises adhérentes à l'AIST 21, amenés à participer à la prévention du risque chimique et ayant, de préférence, une pratique régulière de l'outil informatique et une capacité à communiquer

### PROGRAMME

#### Apports théoriques (1<sup>ère</sup> demi-journée)

- Rappels des principaux éléments réglementaires
- Les agents chimiques :
  - Classification et dangerosité
  - Bases en toxicologie (pénétration et absorption des agents chimiques, effets sur la santé, ...)
  - Sources d'information (étiquette, FDS, ...)
  - Stockage des produits chimiques
  - Elimination des déchets
- Prévention du risque chimique :
  - Evaluation du risque chimique (définition, méthodologies, bilan)
  - Moyens de prévention et de protection (collective et individuelle)
  - Mesures d'hygiène
- Outils d'information utilisables dans l'entreprise (affichage, notice de poste, sensibilisation et formation collective ou individuelle)

#### Apports pratiques (2<sup>ème</sup> demi-journée)

Réalisation de travaux, en sous-groupes, appliqués à des cas concrets de l'entreprise :

- Gestion des produits chimiques : les questions à se poser, les phases d'exploitation d'une FDS
- Etude de poste dans le cadre de l'évaluation du risque chimique : les questions à se poser, la synthèse des informations dans le but d'informer les salariés

### MOYENS PEDAGOGIQUES

Formation alternant théorie, études de cas pratique issus de l'expérience professionnelle des participants.

**DUREE DE LA FORMATION : 7 heures** réparties en **2 demi-journées** consécutives ou non

**LIEU :** en salle de formation AIST 21 ou dans l'entreprise

**TAILLE DES GROUPES :** de 4 à 8 personnes

**INTERVENANT :** Toxicologue de l'AIST 21

**TARIF :**

- Formation interentreprises : **100 € HT/ personne** soit 120 € TTC
- Formation intra-entreprise : **750 € HT/ groupe** soit 900 € TTC

*Formation imputable sur le plan de formation professionnelle continue. Organisme de formation n° 26 21 00437 21 - référencé Datadock.*

*Toute inscription annulée moins de 8 jours ouvrables avant le début du stage et tout retard à la formation seront facturés à 60 % du coût unitaire (dépense non imputable au titre de la formation professionnelle continue).*

*L'AIST 21 ne saurait être tenue pour responsable de l'annulation d'un stage le jour même, du fait de l'absence d'autres stagiaires.*